



## Document unique de marché européen

### I. Adjudicateur et marché

Adjudicateur	Enabel
Numéro de référence	2204BEN-10360_pub01
Title	Marché de fournitures relatif à la conclusion d'un accord-cadre avec un seul participant par lot pour l'acquisition d'engins flottants au profit de diverses entités publiques partenaires des projets Enabel au Bénin
Description	Acquisition et mise en service d'engins flottants au profit de diverses entités publiques partenaires des projets Enabel au Bénin
Procédure	Procédure ouverte

## II. Opérateur économique

### Informations sur les entreprises participantes

Nom de l'entreprise	Numéro d'entreprise	Rôle de l'entreprise

### Entreprise à laquelle s'applique le présent DUME

Nom de l'entreprise	
Numéro d'entreprise	
Adresse de l'entreprise	
Adresse du siège social	

### Personne de contact pour cette soumission

Nom	
Numéro de téléphone	
E-mail	

## Taille de l'opérateur économique

L'opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ?

Votre réponse	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Nombre d'employés	
Chiffre d'affaires	

## Marchés réservés - entreprises sociales

Uniquement dans le cas où le marché est réservé: l'opérateur économique est-il un atelier protégé, une «entreprise sociale» ou prévoit-il l'exécution du marché dans le cadre de programmes d'emplois protégés ?

Votre réponse	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Quel est le pourcentage correspondant de travailleurs handicapés ou défavorisés ?	%
Si nécessaire, veuillez préciser si les salariés concernés appartiennent à une ou plusieurs catégories spécifiques de travailleurs handicapés ou défavorisés ?	

## Agréation / préqualification

Le cas échéant, l'opérateur économique est-il inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés ou est-il muni d'un certificat équivalent [par exemple dans le cadre d'un système national de (pré) qualification] ?

Votre réponse	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Nom de la liste ou du certificat + numéro d'inscription ou de certification, le cas échéant	
Si le certificat d'inscription ou de certification est disponible par voie électronique, veuillez indiquer (URL) :	
Veuillez indiquer les références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, le classement obtenu dans la liste officielle :	
L'inscription ou la certification couvre-t-elle tous les critères de sélection requis ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
L'opérateur économique peut-il fournir (un accès à) un certificat en ce qui concerne le paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts et taxes ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

## Informations relatives aux représentants de l'opérateur économique

Le cas échéant, veuillez indiquer les nom(s) et adresse(s) de la (/des) personne(s) habilitée(s) à représenter l'opérateur économique aux fins de la présente procédure de passation de marché :

Représentant	
Prénom	
Nom de famille	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Site web	
Rôle dans l'entreprise	
Pays	
Rue + numéro	
Code postal	
Commune	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Le cas échéant, veuillez fournir des informations détaillées sur la représentation (forme, étendue, finalité, etc.):	

### III. Motifs d'exclusion

#### A. Motifs liés à des condamnations pénales

Participation à une organisation criminelle	
<p>L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour participation à une organisation criminelle, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Telle que définie à l'article 2 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée (JO L 300 du 11.11.2008, p. 42).</p>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Corruption</b>	
<p>L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour corruption, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Telle que définie à l'article 3 de la convention relative à la lutte contre la corruption impliquant des fonctionnaires des Communautés européennes ou des États membres de l'Union européenne (JO C 195 du 25.6.1997, p. 1) et à l'article 2, paragraphe 1, de la décision-cadre 2003/568/JAI du Conseil du 22 juillet 2003 relative à la lutte contre la corruption dans le secteur privé (JO L 192 du 31.7.2003, p. 54). Ce motif d'exclusion comprend également la corruption telle que définie dans le droit interne de l'État membre du pouvoir adjudicateur (entité adjudicatrice) ou de l'opérateur économique.</p>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Détails</b>	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
<b>Pièces justificatives (le cas échéant)</b>	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

Fraude	
L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour fraude, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes (JO C 316 du 27.11.1995, p. 48).	
Votre réponse:	
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Détails	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes</b>	
<p>L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Telles que définies aux articles 1er et 3 de la décision cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme (JO L 164 du 22.6.2002, p. 3). Ce motif d'exclusion comprend également le fait d'inciter à commettre une infraction, de se rendre complice d'une infraction ou de tenter de commettre une infraction, tel que visé à l'article 4 de ladite décision-cadre.</p>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Détails</b>	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
<b>Pièces justificatives (le cas échéant)</b>	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme</b>	
<p>L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Tels que définis à l'article 1er de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (JO L 309 du 25.11.2005, p. 15).</p>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Détails</b>	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
<b>Pièces justificatives (le cas échéant)</b>	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains</b>	
<p>L'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif pour travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence? Telles que définies à l'article 2 de la directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil (JO L 101 du 15.4.2011, p. 1).</p>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<b>Détails</b>	
Date de la condamnation:	
Motif:	
Qui a été condamné:	
Le cas échéant, durée de la période d'exclusion:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
<b>Pièces justificatives (le cas échéant)</b>	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

**B. Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**

Paiement d'impôts et taxes	
L'opérateur économique a-t-il manqué à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes, tant dans le pays où il est établi que dans l'État membre du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice s'il diffère de son pays d'établissement ?	
Valeur limite:	3.000,0000 EUR
Informations complémentaires:	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Pays ou État membre concerné:	
Montant concerné:	
Ce manquement aux obligations a-t-il été établi par d'autres moyens qu'une décision judiciaire ou administrative?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez préciser les moyens utilisés:	
Si ce manquement aux obligations a été établi par une décision judiciaire ou administrative, cette décision était-elle finale et contraignante ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Date de la condamnation ou de la décision:	
En cas de condamnation, la durée de la période d'exclusion dans la mesure où celle-ci est fixée directement dans la condamnation:	
L'opérateur économique a-t-il rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les impôts et taxes dus (+ intérêt échu ou amendes) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Paiement de cotisations de sécurité sociale</b>	
L'opérateur économique a-t-il manqué à ses obligations relatives au paiement de cotisations de sécurité sociale, tant dans le pays où il est établi que dans l'État membre du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice s'il diffère de son pays d'établissement ?	
Valeur limite:	3.000,0000 EUR
Informations complémentaires:	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Pays ou État membre concerné:	
Montant concerné:	
Ce manquement aux obligations a-t-il été établi par d'autres moyens qu'une décision judiciaire ou administrative?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez préciser les moyens utilisés:	
Si ce manquement aux obligations a été établi par une décision judiciaire ou administrative, cette décision était-elle finale et contraignante ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Date de la condamnation ou de la décision:	
En cas de condamnation, la durée de la période d'exclusion dans la mesure où celle-ci est fixée directement dans la condamnation:	
L'opérateur économique a-t-il rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les cotisations de sécurité sociale dues (+ intérêt échu ou amendes) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

**C. Motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle**

<b>Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental</b>	
L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit environnemental? Telles que visées aux fins du présent marché dans le droit national, dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché ou à l'article 18, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE.	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	
<b>Manquement aux obligations dans le domaine du droit social</b>	
L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit social? Telles que visées aux fins du présent marché dans le droit national, dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché ou à l'article 18, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE.	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail</b>	
L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit du travail? Telles que visées aux fins du présent marché dans le droit national, dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché ou à l'article 18, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE.	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Faillite</b>	
L'opérateur économique est-il en faillite ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Veuillez décrire:	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Insolvabilité</b>	
L'opérateur économique est-il en liquidation judiciaire ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
	Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Concordat préventif</b>	
L'opérateur économique a-t-il passé un accord avec ses créanciers ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
	Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale</b>	
L'opérateur économique est-il dans une situation similaire à un cas de faillite en vertu du droit et de la réglementation nationale ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
	Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Biens administrés par un liquidateur</b>	
Les actifs de l'opérateur économique sont-ils gérés par un administrateur ou par une instance judiciaire ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
	Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>État de cessation d'activités</b>	
Les activités économiques de l'opérateur ont-elles été suspendues ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
	Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat.
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Faute professionnelle grave</b>	
L'opérateur économique est-il coupable d'une faute professionnelle grave? Le cas échéant, voir les définitions données dans la législation nationale, l'avis pertinent ou les documents de marché.	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Veillez les décrire:
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence</b>	
L'opérateur économique a-t-il conclu des accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Veuillez décrire:	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Veuillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché</b>	
L'opérateur économique a-t-il connaissance d'un conflit d'intérêt, tel que visé dans la législation nationale, l'avis pertinent ou les documents de marché, créé par sa participation à la procédure de passation de marché ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
Veuillez décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Organisation émettrice des informations:	
ID, numéro de référence ou description:	
Adresse internet (URL):	

<b>Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché</b>	
L'opérateur économique, ou une entreprise qui lui est liée, a-t-il/elle conseillé le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, ou été autrement associé(e) à la préparation de la procédure de passation de marché?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables</b>	
L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une résiliation d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec une entité adjudicatrice ou d'une concession antérieure, ou de dommages et intérêts ou d'une autre sanction comparable dans le cadre de ce marché ou de cette concession antérieur(e) ?	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Détails	
	Veillez décrire:
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Veillez les décrire:
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

<b>Coupable de fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure</b>	
L'opérateur économique s'est-il trouvé dans l'une des situations suivantes:	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• a) il s'est rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection;</li> <li>• b) il a caché ces informations;</li> <li>• c) il n'a pas été en mesure de présenter sans délai les documents justificatifs requis par un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice et;</li> <li>• d) il a entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation de marché, ni de fournir par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution?</li> </ul>	
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Pièces justificatives (le cas échéant)	
Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:
	ID, numéro de référence ou description:
	Adresse internet (URL):

**D. Motifs d'exclusion purement nationaux**

Motifs d'exclusion purement nationaux		
<p>Autres motifs d'exclusion pouvant être prévus par le droit interne de l'État membre du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice. Les motifs d'exclusion purement nationaux qui sont précisés dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché s'appliquent-ils ?</p> <p>Plus précisément : l'opérateur économique lui-même ou toute personne membre de son organe administratif, de gestion ou de surveillance ou détenant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein ont-ils été condamnés par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal, cette condamnation ayant été prononcée il n'y a pas plus de cinq ans ou comportant une période d'exclusion encore applicable fixée directement dans la sentence ? Ou encore, cette infraction a-t-elle été constatée par une décision administrative ou judiciaire, en ce compris par une notification écrite en exécution de l'article 49/2 du Code pénal social ?</p>		
Votre réponse:	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Détails		
	Veillez décrire:	
	Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Veillez les décrire:	
Pièces justificatives (le cas échéant)		
	Les adjudicateurs peuvent-ils accéder gratuitement et par voie électronique à ces informations dans une base de données d'un État membre de l'UE ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Organisation émettrice des informations:	
	ID, numéro de référence ou description:	
	Adresse internet (URL):	

## IV. Critères de sélection

Indication globale pour tous les critères de sélection	
L'opérateur économique déclare qu'il satisfait à tous les critères de sélection requis.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	Veillez préciser votre réponse:

## V. Réduction du nombre de candidats qualifiés

L'opérateur économique déclare qu'il respecte de la manière suivante les critères ou règles objectifs et non discriminatoires à appliquer pour limiter le nombre de candidats:

Votre réponse :

Oui  Non

Veillez détailler ici

## VI. Déclarations finales

Date

Lieu